Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

Usine des Seilles, la POL au pied du mur

écrit par Frank Bernard | 1 juin 2020

Si le confinement a interrompu l’activité des hommes, il n’a pas arrêté l’action du temps. Début mai, une partie de la toiture de l’ancienne mégisserie Desselas, en bord de Vienne, s’est effondrée. La longue façade du bâtiment menace de tomber à son tour et, par précaution, la circulation a été interdite sur la route de Notre-Dame à Saint-Amand.

Cet effondrement n’est pas une surprise. En 2004, quand la POL en est devenue propriétaire, la vénérable usine était déjà en état d’abandon. Depuis, quinze années sans le moindre entretien ont conduit à la situation actuelle.

On ne peut que regretter que la réflexion sur les friches industrielles engagée à l’époque par la POL (*Convergences 2004*) n’ait finalement débouché sur aucune action concrète, ni même aucune perspective. La seule réalisation, la réhabilitation d’une partie de l’ancienne usine Vaugelade, est à mettre au compte de l’entreprise Hermès qui a fait le choix de s’installer en bord de Vienne plutôt que dans les nouvelles zones industrielles conquises sur les espaces ruraux. Accompagnée certes par la commune, puis par la POL, cette opération a montré de manière éclatante le parti que l’on peut tirer du patrimoine industriel.

A défaut de réflexion préalable, on en est réduit maintenant à agir dans l’urgence. Quel peut être le devenir de l’usine des Seilles ? A l’évidence, il est trop tard pour espérer sauvegarder l’intégralité d’un

ensemble immobilier d'une telle ampleur. Mais une démolition partielle ne peut être acceptable que si en contrepartie on met en valeur les parties conservées ; sinon le même scénario se reproduira. Et que faire des espaces récupérés ? Aires de loisirs ? Réutilisation du site pour une production hydro-électrique ? En fait, ces questionnements s'inscrivent dans une problématique plus large encore, celle de l'aménagement de la vallée de la Vienne, problématique qui était au cœur des propositions de la liste *Energie Citoyenne pour Saint-Junien* aux élections municipales de mars 2020.

Nous ne prétendons pas avoir les réponses à tous les enjeux de ce dossier d'aménagement global, mais nous souhaitons savoir si la POL compte en faire réellement un de ses objectifs ; et si elle associera la population à ses travaux. Les élus *Energie Citoyenne pour Saint-Junien*, quant à eux, sont prêts à participer de façon constructive aux réflexions.

Articles récents

- Réunion du Conseil Communautaire POL du 27 novembre 2025
- Faire du vélo à Saint-Junien… Une vraie gageure, un grand danger !
- Réunion du Conseil Municipal du 13 novembre 2025
- Vente de la Giboire : les dernières actualités
- Réunion du Conseil Communautaire POL du 30 septembre 2025

Archives

- novembre 2025 (3)
- octobre 2025 (2)
- septembre 2025 (1)
- juin 2025 (6)
- mai 2025 (1)
- avril 2025 (2)
- mars 2025 (3)
- février 2025 (2)
- janvier 2025 (1)
- décembre 2024 (2)
- novembre 2024 (4)
- juin 2024 (3)
- mai 2024 (1)
- avril 2024 (2)
- mars 2024 (3)
- février 2024 (5)
- décembre 2023 (1)
- novembre 2023 (2)
- septembre 2023 (1)
- juin 2023 (1)
- mai 2023 (2)
- avril 2023 (3)

- mars 2023 (1)
- février 2023 (2)
- janvier 2023 (1)
- décembre 2022 (5)
- novembre 2022 (2)
- septembre 2022 (1)
- juillet 2022 (3)
- juin 2022 (3)
- avril 2022 (2)
- mars 2022 (2)
- février 2022 (2)
- janvier 2022 (2)
- décembre 2021 (1)
- novembre 2021 (2)
- octobre 2021 (1)
- septembre 2021 (1)
- juin 2021 (1)
- mai 2021 (2)
- avril 2021 (3)
- mars 2021 (5)
- février 2021 (3)
- décembre 2020 (2)
- novembre 2020 (2)
- octobre 2020 (3)
- septembre 2020 (1)
- juillet 2020 (1)
- juin 2020 (6)
- mai 2020 (1)
- avril 2020 (1)

Méta

- Connexion
- Flux des publications
- Flux des commentaires
- Site de WordPress-FR

Rechercher

- Politique de confidentialité
- Sitemap

- Facebook
- X
- RSS